Collège électoral français Circonscription électorale de LIEGE Canton électoral de AYWAILLE Bureau principal de canton

ELECTIONS LEGISLATIVES FEDERALES DU 13 JUIN 2010

Procès-verbal de réception des doubles des tableaux de dépouillement du canton électoral et de la réception des disquettes de vote des bureaux de vote avec vote automatisé du canton électoral.

I. Constitution et composition du bureau.-

Le bureau principal de canton réuni le 13/06/2010 à 10:21 dans le local situé à AYWAILLE, est composé comme suit (le nom et le prénom sont précédés de la mention : Madame (Mme) ou Monsieur (M)).

M. EVRARD Philippe, Président; Mme Dupont, Assesseur; M. Jacques, Assesseur; Mme Degive Martine, Secrétaire; Mme / M. Gévisse, Secrétaire;

Ont siégé comme témoins :

Le bureau s'est constitué et les membres ont prêté aussitôt le serment prévu à l'article 104 du Code électoral (il en est fait mention au procès-verbal). Les témoins ont été installés au fur et à mesure de leur arrivée et ils ont prêté le serment prescrit.

